

CUMA



HAUTS-DE-FRANCE
LA PUISSANCE DU GROUPE




RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 24 mai 2023

L'équipe de la FRCUMA Hauts-de-France

Au 1^{er} Juin 2023

Cité de l'agriculture, 56 avenue Roger Salengro BP 80039
62051 St Laurent Blangy cedex

 03.21.60.57.53

hauts-de-france@cuma.fr
subvention.hdf@cuma.fr

Directeur

DESRUELLES DANIEL	daniel.desruelles@Cuma.fr
-------------------	--

Animatrices & animateurs

CAPET MATHILDE	mathilde.capet@Cuma.fr
LATOUR LOUIS	louis.latour@Cuma.fr
CARPENTIER LAURENT	laurent.carpentier@Cuma.fr
HARDY SOPHIE	sophie.hardy@Cuma.fr
COUDEVILLE LISA-MARIE	lisa-marie.coudeville@Cuma.fr
NUGUES VALENTIN	valentin.nugues@Cuma.fr
BARRADO NOEMIE	noemie.barrado@cuma.fr
ANDRE MAXIME	maxime.andre@cuma.fr
QUINTIN ROMANE	romane.quintin@cuma.fr

Chargé.e.s de missions

BARRADO NOEMIE	Subventions et appels à projet	noemie.barrado@cuma.fr
CASSEZ ANTONIN	Outils numériques (GED)	antonin.cassez@cuma.fr

Animatrice-comptable

SABREJA LAETITIA AS-Aisne Comptagri - LAON	03 23 27 37 47	laetitia.sabreja@cuma.fr
--	----------------	--

Assistante de direction

DUFLOT SYLVIE	sylvie.duflot@cuma.fr
---------------	--

Assistante

DUVAUCHELLE NATHALIE	nathalie.duvauchelle@cuma.fr
----------------------	--



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Exercice 2022

Nous voici à nouveau devant vous pour faire le bilan de notre activité au cours de l'année 2022, qui s'est déroulée dans la continuité de l'exercice précédent.

DEVELOPPEMENT DES CUMA ET DES GROUPES D'AGRICULTEURS

Les CUMA sont avant tout des groupes d'agricultrices et agriculteurs réunis autour d'un projet de mécanisation partagée pour contribuer à la performance technique et économique de leur exploitation. Ce projet nécessite alors de définir des règles de fonctionnement du groupe, de la concertation entre adhérents, de l'organisation des plannings et chantiers, de la gestion économique, financière et humaine ainsi que de la réflexion sur les investissements.

VIE DE GROUPE

Les CUMA des Hauts-de-France disposent d'une équipe compétente dont la mission essentielle est d'accompagner les agriculteurs pour contribuer au bon fonctionnement, à la bonne gestion, et au développement de projets dans leurs CUMA.

Quelques chiffres pour illustrer notre présence auprès des CUMA :

386 CUMA

adhérentes à la FRCUMA Hauts-de-France en 2022.

336 CUMA

ont sollicité un accompagnement, un conseil un renseignement : soit 87% des CUMA.

73% des CUMA

ont bénéficié de la présence d'un(e) animateur(rice) pour leurs Assemblées Générales annuelles.

+ de 900 h

de permanences téléphoniques, quasiment tous les matins.

153

études prévisionnelles de prix de revient lors de projets d'investissements.

+ de 4 400 h

passées par nos animateurs(rices) sur le terrain en réunions de CUMA.

La complexité de gestion d'une CUMA ne se situe pas uniquement sur le plan économique ou technique. Elle est avant tout humaine et, de plus en plus, l'intervention des animatrices-animateurs porte sur des notions de cohésion de groupe, de vision partagée du projet collectif, de définition des règles de fonctionnement, aussi de dialogue, parfois de gestion de conflits. C'est la raison pour laquelle un séminaire de formation est organisée chaque année pour les salariés sur les outils et méthodes d'animation, sur la gouvernance partagée, sur l'émergence de la créativité pour développer des projets. L'animation des réunions devient ludique, vivante, dynamique au service du groupe et de ses projets.

Avec ces méthodes de travail, des besoins d'accompagnement plus intenses émergent. Pour y répondre, le DiNACuma est un dispositif tout à fait adapté qui bénéficie du soutien financier de l'Etat. L'enveloppe de financement accordée à la Région Hauts-de-France est d'environ 60 000 € que nous avons entièrement mobilisée avec 40 demandes de DiNACuma en 2022. Le nouveau dispositif, qui sortira en 2023, permettra d'accompagner encore plus intensément les CUMA sur des durées de 2 à 5/6 jours, pour une aide maximale de 3 000 €.

Nos groupes ont besoin de prendre du temps de réflexion pour échanger, anticiper, s'adapter face aux enjeux de transmission à la jeune génération et d'évolution de l'agriculture, des exploitations et du métier d'agriculteur (doubles actifs, changement climatique, agroécologie, nouvelles productions...). Notre enveloppe DiNACuma nécessiterait une augmentation pour répondre à l'ensemble des besoins d'accompagnement.

JURIDIQUE

L'accompagnement juridique est une activité récurrente de la FRCUMA pour permettre aux CUMA d'être le plus possible dans les règles : mise à jour des KBIS, mise en harmonie des statuts, déclaration des bénéficiaires effectifs, annonces légales... S'ajoutent en 2022 une constitution de CUMA et trois dissolutions. La FRCUMA accompagne également les CUMA dans la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels. Plusieurs CUMA entrent dans le champ de la Révision Coopérative, soit par le dépassement des seuils d'exonération, soit par le non-respect des critères d'exonération. En lien avec le service juridique de la FNCUMA, nous leur proposons un accompagnement spécifique pour constituer le dossier à transmettre au Réviseur Agréé, puis pour mettre en œuvre le plan d'amélioration établi par le Réviseur. Pour anticiper, nous transmettons chaque fin d'année un courrier aux CUMA susceptibles d'être soumises à la Révision Coopérative afin de les alerter et les inviter à nous contacter pour adapter leur gestion économique en conséquence.

SUBVENTIONS

Dans le cadre des aides FEADER, nous avons accompagné 95 CUMA pour leurs dossiers de demande de subventions PCAE, 1 CUMA et la Coopérative « au Panier Vert » pour les aides multifonctionnalités, 1 CUMA sur l'appel à projets modernisation des bâtiments de pommes de terre. Le Plan de relance est également ouvert aux CUMA et 23 d'entre elles nous ont sollicité pour effectuer une demande d'aide puis une mise en paiement de leur dossier de subvention. Le montage des dossiers, le suivi, la relance des CUMA pour respecter les délais et réunir les pièces administratives pour effectuer la mise en paiement ont représenté plus de 2 000 heures de travail. L'ensemble de ces dossiers représentent 2,8 millions d'euros de subventions accordées à ces CUMA.

L'année 2022 a été également l'année de préparation du futur PSN 2023-2027 (Plan Stratégique National). Nous nous sommes fortement impliqués pour que les CUMA restent éligibles aux aides FEADER et pour faire évoluer favorablement les conditions d'accès et les listes de matériels éligibles. Nous avons demandé, argumenté et obtenu que les plafonds des aides aux CUMA soient plus importants que ceux des aides individuelles. Sur la période 2014-2022, les CUMA n'ont consommé que 11 % de l'enveloppe FEADER. Cela a concerné 313 CUMA, soit un total de 6 978 adhérents. Cela correspond à une aide moyenne de 2789 € par adhérent sur toute cette période 2014-2022.

FORMATIONS

Chaque hiver, plusieurs sessions de formation « responsables de CUMA » sont proposées et 65 participants ont bénéficié en 2022 de 5 sessions organisées sur l'ensemble nos départements. Elles sont de plus en plus plébiscitées et certaines CUMA y envoient progressivement tous leurs administrateurs. Ces formations apportent des bases solides tant sur le plan juridique, administratif, qu'économique et financier, pour bien gérer une CUMA et sont illustrées par de très nombreuses anecdotes vécues sur le terrain depuis 40 ans.

PARTAGE D'EXPERIENCES

Les Rencontres Hivernales, mises en place en 2003 pour proposer un temps d'échanges et de diffusion d'informations, ont subi un coup de jeune en 2022. Elles ont laissé place aux LOCOCUMA, basées sur un nouveau format : le matin, temps de rencontre libre avec les animateurs, le midi, un partage de l'apéro, de sandwiches, tartes et l'après-midi, un temps d'échanges et de partage d'expériences entre adhérents de CUMA sur des sujets au choix. Nous nous sommes donnés le temps d'une saison pour expérimenter ce nouveau « concept » de rencontres délocalisées et nous sommes preneurs de toute suggestion ou proposition pour rendre ces réunions toujours plus intéressantes à votre demande.

C'est dans le même esprit de partage d'expériences entre utilisateurs que sont organisées les démonstrations de matériels agricoles. Plusieurs thématiques ont été abordées en 2022 : le désherbage mécanique des betteraves, l'épandage des effluents d'élevage et la fertilisation, notamment par la technique d'épandage de lisiers sans tonne, la destruction des couverts végétaux et les techniques culturales simplifiées. Deux temps forts d'échanges de pratiques ont aussi été proposés aux responsables des CUMA des Hauts-de-France : en mars, le Forum lin à St Riquier pour toutes les CUMA ayant une activité récolte de lin, et en novembre, le Forum betteraves pour toutes les CUMA ayant une activité semis et récolte de betteraves. Toutes ces actions ont bénéficié d'un cofinancement FEADER dans le cadre de la mesure 1.2 d'Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information.



EMPLOI PARTAGÉ

Depuis plusieurs années, notre équipe d'animation aborde régulièrement la question de l'emploi dans les CUMA. C'est un travail de longue haleine qui commence à porter ses fruits puisqu'en 2022 5 CUMA ont travaillé sur cette question, souvent au travers d'un DiNACuma, et 3 emplois ont été créés. Nos compétences dans l'accompagnement des projets collectifs et coopératifs nous valent d'être sollicités par certaines collectivités locales dans le cadre de la mise en place des Programmes Alimentaires Territoriaux. Elles reconnaissent le réseau des CUMA comme autant de groupes au sein desquels des démarches collectives peuvent émerger, et la FRCUMA comme un acteur majeur de l'accompagnement de ces groupes.

Actuellement, nous réalisons une enquête sur l'emploi dans les CUMA des Hauts-de-France, en les appelant une à une, afin d'avoir une vue exhaustive sur les emplois existants qu'ils soient en CDI, CDD, saisonniers, etc... Cette enquête nous est indispensable pour « mesurer » les emplois déjà présents et évaluer les besoins et les perspectives de développement. L'accroissement du nombre d'adhérents doubles actifs, la complexité de la maîtrise de certaines machines, la délégation de certaines tâches opérationnelles ou encore la recherche de l'efficacité de l'organisation des chantiers, sont autant de motifs pour voir se développer l'emploi partagé dans les CUMA, notamment grâce à l'activité groupement d'employeurs, reconnue maintenant pour les CUMA. Le besoin de personnels administratifs partagés entre CUMA pointe à l'horizon.

Les CUMA étant concernées par l'emploi, la FRCUMA est un acteur à part entière dans le collège des employeurs des négociations départementales et régionales pour décliner la convention collective nationale en conventions collectives territoriales. A ce titre, nous contribuons chaque année à la demande de dérogation du temps de travail auprès de la DREETS pour faire reconnaître la saisonnalité des travaux agricoles et obtenir un assouplissement des règles.

PROSPECTIVES ET ANTICIPATION

Suite à un mémoire de fin d'études réalisé en 2021 sur les CUMA et le changement climatique, nous avons souhaité poursuivre l'étude prospective pour observer comment les CUMA s'adaptent (ou s'adapteront) face aux perturbations climatiques. Nous avons ainsi recruté Romane QUINTIN pour mener cette étude et une synthèse est présentée dans le N° spécial d'ENTRAID Hauts-de-France de mai 2023. Il en ressort des pistes intéressantes de conseils pour nos CUMA, touchant par exemple aux questions de la gestion, de mutualisation des risques, d'organisation des chantiers en commun.

De la même manière, une étude baptisée ROBOTCOOP est menée actuellement sur l'introduction des robots dans la réalisation des travaux, en recherchant comment ces nouveaux équipements pourront être partagés en CUMA. Cette étude est conduite en partenariat avec Agro-Transfert et la Ferme 3.0 de la Chambre d'Agriculture, dans le cadre d'un financement de la mesure 16.2 du FEADER, accompagnant la coopération entre organismes sur les projets pilotes et la mise au point de nouvelles pratiques.

La dématérialisation généralisée est programmée pour l'ensemble des entreprises avec une première échéance en juillet 2024 (obligation d'accepter des pièces dématérialisées) puis en janvier 2026 en ce qui concerne les CUMA, pour l'émission et la réception des documents dématérialisés (factures, contrats, etc...). Pour anticiper cette mutation, notre logiciel MyCuma Compta évolue avec la mise en place déjà active d'une G.E.D. (Gestion Electronique des Documents). Cette plateforme permet de stocker des documents en vue de les partager entre la CUMA, le service comptable et le service animation de la FRCUMA. Pour nous préparer, nous avons recruté Antonin CASSEZ, apprenti pour une année dans le cadre d'une formation de licence, pour mettre en place cette GED, en vue de la déployer prochainement auprès de toutes les CUMA.

COMMUNICATION

La FRCUMA Hauts-de-France développe des savoir-faire et nous devons en informer les CUMA. Environ chaque mois, nous adressons notre newsletter - la NIAC (Nouvelles Intéressantes pour s'Activer en CUMA) - à plus de 2 200 adhérents pour communiquer sur les évènements, les informations fédératives, les dossiers en cours.

Tous les Présidents des CUMA adhérentes à la FRCUMA sont abonnés au journal ENTRAID par la cotisation. Nous vous suggérons d'abonner tous les administrateurs de votre CUMA pour qu'ils y trouvent des témoignages, des idées, de l'information technique et économique permettant de dynamiser vos projets. Et chaque mois, vous y retrouvez les informations Hauts-de-France !

Notre page Facebook est régulièrement actualisée, suivie et nous avons également un compte Twitter. Nous relayons la campagne de communication de la FNCUMA sur les réseaux sociaux et également par l'intermédiaire d'affiches et de flyers.

En 2022, la FRCUMA était présente sur le salon Terres en Fête en juin et nous y avons présenté un chargeur automoteur CAMA CUMA.

En 2023, nous réaliserons une plaquette de présentation des services que la FRCUMA peut apporter aux CUMA pour les accompagner dans leur développement.



PARTENARIATS

L'activité de la FRCUMA s'appuie également sur des partenariats qui témoignent de l'intérêt accordé à notre mission de développement agricole sur la région Hauts-de-France.

La mise à disposition d'un poste par la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais, en la personne de Daniel DESRUELLES depuis 1982, est historique et précieuse. Nous remercions à cette occasion le Président, Christian DURLIN, d'assurer la continuité de ses prédécesseurs. Ce partenariat sera sans doute amené à évoluer à l'échelon de la région lors de prochaines échéances.

Le soutien de la Région Hauts-de-France est également historique. Nous remercions le Président Xavier BERTRAND et la Vice-Présidente, Marie-Sophie LESNE, pour la continuité de cette aide financière qui structure durablement notre Fédération et sans laquelle nous ne pourrions pas développer autant de travail d'accompagnement des CUMA. Nous assurons que cette dotation financière est un investissement durable, totalement consacré au développement de l'agriculture de groupe et bien valorisé pour consolider des exploitations performantes, dynamiques et transmissibles. Nous avons demandé un abondement de cette dotation pour intensifier notre action sur le terrain.

Depuis plusieurs années, nous participons au programme d'actions du Parc Naturel Régional (PNR) des Caps et Marais d'Opale. En 2022, nous sommes également devenus partenaires du programme du PNR Scarpe-Escaut pour contribuer au développement de techniques en collectif en lien avec le développement durable.

La FRCUMA est également présente sur la thématique de l'alimentation durable pour promouvoir les initiatives collectives. Notre expérience d'accompagnement des coopératives « Au Panier Vert » dans la métropole lilloise et « Lait Prairies du Boulonnais » dans le Boulonnais, nous conforte dans l'idée que les initiatives collectives sont vertueuses, durables et structurantes pour les territoires ruraux et qu'elles responsabilisent les producteurs dans la conquête de la valeur ajoutée. A ce titre, la FRCUMA est soutenue par une aide du Département du Nord et nous remercions le Président, Christian POIRET. Notre expérience est ainsi sollicitée sur les territoires de la CALL (Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin), de Douaisis Agglo et de la Communauté de Communes du Sud-Artois. Nous contribuons au Point Info Diversification régional piloté par la Chambre d'Agriculture régionale.

Sur la zone maraîchère et horticole de Wavrin, nous accompagnons les producteurs installés et regroupés au sein de la CUMA Bio Vallée des Weppes avec le soutien financier de la M.E.L. (Métropole Européenne de Lille).

Le développement des CUMA nécessite une rigueur en matière de comptabilité. La FRCUMA Hauts-de-France a noué des partenariats pour que soit proposé aux CUMA un service comptable de qualité qui garantit le respect des règles spécifiques aux coopératives agricoles, en s'appuyant sur le logiciel MyCuma Compta. Dans le Nord-Pas-de-Calais, l'AFA-Réseau AS met à disposition trois comptables dédiés à 100% aux CUMA et deux comptables à temps partagé. Dans l'Aisne, Laetitia SABREJA, du centre AS-Aisne Comptagri, suit les CUMA depuis plus de 20 ans et assure un service d'appui en animation. Pour la Somme, le partenariat qui s'opère avec CERfrance Picardie Nord de Seine est en progression et peut être décliné aux CUMA de l'Oise, leur permettant de bénéficier alors de la suite MyCuma (comptabilité, service de réservation des matériels en ligne, cartographie, base de données...).

Concernant le soutien aux investissements, la FRCUMA a signé une convention de partenariat avec les trois caisses régionales du Crédit Agricole Nord de France, Brie Picardie et Nord-Est. Cette convention met en avant notamment le Plan Prévisionnel Cap'CUMA qui permet d'une part à la CUMA d'anticiper sur ses besoins en investissements, et d'autre part au Crédit Agricole d'avoir une visibilité sur les besoins en financement à venir. Cet effort d'anticipation de la CUMA est encouragé par le Crédit Agricole avec l'attribution de conditions de financement avantageuses, notamment sur des durées en adéquation avec les durées d'amortissement recommandées par la FRCUMA et sur les frais de dossier. C'est un partenariat gagnant gagnant ! Bien installée dans le Nord-Pas-de-Calais depuis 2006, la démarche Cap'CUMA peine à se développer sur le territoire picard et il nous reste encore à convaincre de l'intérêt de la démarche, tant auprès des responsables de CUMA, que des chargés d'affaires du Crédit Agricole. Rappelons au passage que les CUMA des Hauts-de-France investissent en moyenne chaque année près de 40 millions d'euros, soit 100 000 € par CUMA par an !

CONTRIBUTION AU RESEAU FEDERATIF

La FRCUMA Hauts-de-France contribue au dynamisme du réseau national. Nous participons à différents groupes de travail de la FNCUMA (communication, emploi, informatique, agroéquipement, juridique...) pour apporter notre expérience et la réalité du terrain auprès des instances nationales.

La FNCUMA effectue un travail considérable de lobbying auprès des différentes instances publiques (Etat, Europe...) pour que les CUMA soient reconnues dans l'accès aux aides financières au même titre et même plus que les exploitations individuelles. Le soutien aux investissements collectifs est source d'économie pour les financeurs publics. Ces arguments ont permis de rendre les CUMA accessibles au Plan de Relance d'une part, et surtout aux aides FEADER dans le cadre du Plan Stratégique National.

Depuis sa constitution en 2021, la CAMA CUMA se développe sur le territoire national et étoffe son offre de service. La FRCUMA est pleinement engagée au sein de cette nouvelle structure du réseau et notre administrateur qui y siège, Olivier LEDIEU, en assure même la Vice-Présidence. Douze CUMA se sont équipées d'un chargeur automoteur CAMA CUMA en 2022.

Avec l'ensemble des Fédérations Régionales de CUMA du réseau, une concertation mensuelle est organisée pour échanger et travailler de façon concertée sur nos dossiers, nos activités et nos projets.

Les CUMA peuvent être soumises à la Révision Coopérative lors de déficits consécutifs sur 3 années de suite, ou en cas de déficit d'au moins la moitié du capital social. Dans ce cas, une démarche simplifiée de Révision Coopérative a été élaborée par le réseau, à laquelle nous avons contribué, pour les petites CUMA concernées.

Enfin, nous participons à un programme d'expérimentation national sur des tracteurs fonctionnant au biogaz et une autre action sur les réglages des outils de désherbage mécanique.

Enfin, la FRCUMA Hauts-de-France accueillera le Forum national emploi en 2023, à Calais, qui réunit tous les deux ans les animateurs et administrateurs en charge du développement de l'emploi dans les CUMA.

Voilà donc retracé l'essentiel de l'activité de votre Fédération Régionale et du réseau national. Toute l'équipe des salariés et des administrateurs de la FRCUMA Hauts-de-France est pleinement mobilisée et motivée pour que nos CUMA fonctionnent le mieux possible, qu'elles se développent, au service de leurs adhérents et du dynamisme de l'agriculture régionale.



RAPPORT FINANCIER

Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

	2022	2021
PRODUITS		
Cotisations des CUMA	349 104,60 €	324 015,88 €
Cotisations CUMA / HCCA	23 160,00 €	23 040,00 €
Prestations et fournitures aux CUMA	270 654,96 €	316 448,52 €
Conventions actions animation	75 174,63 €	8 000,00 €
Subventions institutionnelles	154 500,00 €	154 500,00 €
Prestations diverses	64 307,60 €	64 643,66 €
Autres produits	31 772,69 €	36 197,85 €
Total des produits	968 674,48 €	926 845,91 €
CHARGES		
Cotisations fédératives	87 345,95 €	82 372,74 €
Charges de fonctionnement	102 904,14 €	83 620,03 €
Indemnités Conseil d'Administration	16 323,75 €	12 095,61 €
Charges de personnel	568 044,40 €	528 846,68 €
Personnels mis à disposition	52 572,12 €	52 514,15 €
Charges liées à des actions et services	104 132,02 €	116 447,67 €
Autres charges	20 934,60 €	36 206,76 €
Total des charges	952 256,98 €	912 103,64 €
Résultat	16 417,50 €	14 742,27 €

BILAN AU 31/12/2022

	2022	2021
ACTIF		
IMMOBILISATIONS NETTES	170 637,94 €	216 659,84 €
STOCKS ET ENCOURS	4 965,00 €	4 915,35 €
CREANCES A RECEVOIR	489 722,74 €	326 744,18 €
DISPONIBILITES	408 744,09 €	369 367,62 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0,00 €	14 153,33 €
Total actif	1 074 069,77 €	931 840,32 €
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES	601 429,89 €	580 301,49 €
PROVISIONS	35 760,00 €	23 840,00 €
DETTES & CHARGES A PAYER	436 879,88 €	327 698,83 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0,00 €	0,00 €
Total passif	1 074 069,77 €	931 840,32 €

Le budget 2022 de la FRCUMA Hauts-de-France a progressé de 4,5% par rapport à l'exercice précédent, avec 968 674 € de produits contre 952 257 € de charges. Nos comptes se soldent avec un résultat excédentaire de 16 417,50 €, soit 1,7% du budget.

LES PRODUITS

Notre autonomie financière est basée sur les cotisations des CUMA et les prestations facturées aux CUMA :

- appui juridique,
- montage et suivi des dossiers de subventions,
- maintenance du logiciel de comptabilité,
- accompagnement sur les projets de développement (DiNACuma, Cap'CUMA...),
- formations.

Sur l'exercice 2022, cette autonomie financière a été de 67% de nos produits.

Nous avons perçu une subvention de la Région Hauts-de-France de 150 000 € et du Département du Nord de 4500 €. S'ajoutent à ces ressources les aides dans le cadre d'actions de développement réalisées sur les zones des parcs naturels régionaux Caps & Marais d'Opale et Scarpe Escaut, dans le cadre des actions de transferts de connaissance du programme FEADER, et sur le territoire de la MEL (Métropole Européenne de Lille). L'ensemble de ces soutiens publics représente près de 24% de nos produits.



Les autres produits sont liés à des activités annexes :

- partenaires de notre Assemblée Générale,
- Crédit Agricole Nord de France pour soutenir la réalisation des Cap'CUMA,
- le financement par VIVEA des sessions de formation,
- quelques prestations diverses, notamment pour l'accompagnement des coopératives « Au Panier Vert » et Lait Prairies du Boulonnais »,
- la CAMA CUMA,
- un retour sur cotisation de la FNCUMA dans le cadre d'actions inter-régionales,
- et des aides à l'emploi et à la formation des salariés de la FRCUMA.

LES CHARGES

Nos charges peuvent être réparties en 3 grands blocs :

Les charges de structure :

- Fournitures administratives,
- Loyers et charges locatives,
- Frais de représentation notamment la participation au congrès national de la FNCUMA,
- Les cotisations à la FNCUMA, au HCCA (Haut Conseil de la Coopération agricole), à la FNR (Fédération Nationale de Révision),
- L'assurance.

Elles représentent 22% de nos charges.

• Les charges liées au personnel :

- Salaires et charges sociales,
- Personnel mis à disposition (Chambre d'Agriculture, Aisne Comptagri),
- Les frais de déplacement,
- Les frais de formation,
- Les amortissements et provisions.

Elles représentent plus de 67% de nos charges.

- La maintenance informatique de notre logiciel **MyCuma Compta** et les autres charges liées aux **actions d'animation** menées par les salariés pour environ 11% de nos charges.

LA STRATEGIE BUDGETAIRE

Nos charges de structure sont couvertes par 55% des produits issus des cotisations versées par les CUMA. Celles-ci financent notamment le travail du conseil d'administration de votre FRCUMA et la cotisation à la FNCUMA pour assurer la défense professionnelle des CUMA et le lobbying politique. Les autres 45% de vos cotisations permettent alors d'assurer le financement de 26% des charges de personnel de la FRCUMA.

Les prestations facturées aux CUMA génèrent les ressources pour assurer le financement d'un peu plus de 40% des charges de personnel, couvrant ainsi le temps passé pour l'accompagnement juridique, financier et de développement de vos CUMA.

Enfin, les financements publics, Région, Département du Nord, Agence de l'Eau, FEADER, constituent le financement d'un peu plus d'un tiers des charges de personnel, pour le temps passé à l'appui au développement, à la diffusion des expériences et connaissances et à l'échange de pratiques.

Les deux tiers de nos postes de salariés sont ainsi financés par le réseau des CUMA, c'est notre autonomie financière. Les soutiens publics complètent nos ressources nous permettant d'assurer le travail présenté dans le rapport d'activité.

BILAN

A L'actif,

- Les immobilisations apparaissent en baisse. Outre les amortissements constatés sur les équipements immobilisés, la CAMA CUMA nous a remboursé une partie de l'avance de trésorerie que nous lui avons accordée pour sa mise en place.
- Les stocks sont du même niveau que l'an dernier.
- Les créances à recevoir sont en nette augmentation. Les actions financées par des conventions publiques (Agence de l'Eau, FEADER...) ont été mises en paiement en fin d'année et ne seront perçues que sur l'exercice 2023.
- Nos disponibilités en fin d'exercice sont légèrement en hausse grâce à un meilleur suivi des encaissements auprès des CUMA.

Au passif,

- L'augmentation de nos dettes est due à la TVA à reverser plus importante, les charges sociales du dernier trimestre sont plus importantes compte-tenu du poste de salarié supplémentaire.
- Les provisions sont réalisées dans la prévision des départs à la retraite en perspective.
- Nos capitaux propres ont augmenté du fait du résultat excédentaire de l'an dernier et de la dotation d'un dévolu de liquidation de la CUMA « 2001 » dans l'Aisne.



BUDGET PREVISIONNEL

PRODUITS	
Cotisations des CUMA	384 550,00 €
Cotisations CUMA / HCCA	25 090,00 €
Prestations et fournitures aux CUMA	302 850,00 €
Conventions actions animation	52 769,00 €
Subventions institutionnelles	154 500,00 €
Prestations diverses	62 000,00 €
Autres produits	10 800,00 €
Total	992 559,00 €

CHARGES	
Cotisations fédératives	88 000,00 €
Charges de fonctionnement	97 770,00 €
Indemnités conseil d'Administration	18 000,00 €
Charges de personnel	593 500,00 €
Personnel mis à disposition	53 000,00 €
Charges liées à des actions et services	121 335,00 €
Autres charges	15 750,00 €
Total	987 355,00 €

RESULTAT PREVISIONNEL	5 204,00 €
------------------------------	-------------------

Ce budget prévisionnel est à l'équilibre, dans la continuité des choix budgétaires faits par le conseil d'administration de la FRCUMA pour pérenniser notre structure.

En ce qui concerne les **CHARGES**, elles devraient évoluer de 3,7%.

Les cotisations fédératives évolueront comme chaque année ce qui permet à la FNCUMA d'assurer ses missions de défense professionnelle des agriculteurs en CUMA et de lobbying.

Les charges de fonctionnement resteraient stables, voire légèrement en baisse.

Nos charges de personnel suivront l'évolution définie dans l'accord d'entreprise établi en 2021, ce qui contribue à stabiliser l'équipe de salariés.

Les charges liées aux actions d'animations et autres charges sont prévues à la hausse en fonction de l'intensité des actions prévues sur le terrain.

En ce qui concerne les **PRODUITS**, ils devraient progresser de 2,5%.

Notre choix est de renforcer notre autonomie financière, autour de 70% de nos charges annuelles, basée sur le service aux CUMA adhérentes, en s'appuyant sur les cotisations et les prestations. Dans ce budget prévisionnel, notre autonomie financière serait de 72%.

Nous proposons une évolution régulière et modeste des bases d'appel de cotisation :

- Cotisation de base : 220,00 €
- Cotisation au dispositif HCCA : 65,00 €
- Cotisation proportionnelle au C.A. 2020 : 0,85%
- Plafond du C.A. HT 2020 retenu : 250 000,00 €

L'augmentation de la cotisation sera en moyenne de 0,11% du chiffre d'affaires de la CUMA par rapport à l'exercice précédent. La cotisation restera inférieure à 1,5% du chiffre d'affaires pour 80% des CUMA adhérentes (Chiffre d'affaires > 10 000 €).

Sur les 5 derniers exercices, la cotisation d'une CUMA à la FRCUMA augmente de 0,22% à 0,60% selon son chiffre d'affaires. Nous sommes conscients de l'effort consenti par les CUMA pour doter la FRCUMA des moyens humains et financiers afin de constituer des services compétents à la hauteur des enjeux du développement de nos CUMA.

Le tableau ci-dessous donne des exemples selon le chiffre d'affaires de la CUMA :

	plafond de chiffre d'affaires 250 000,00 €							
C.A. chiffre d'affaires	10 000 €	50 000 €	100 000 €	150 000 €	175 000 €	200 000 €	220 000 €	250 000 €
cotisation de base	220 €	220 €	220 €	220 €	220 €	220 €	220 €	220 €
cotisation HCCA	65 €	65 €	65 €	65 €	65 €	65 €	65 €	65 €
cotis. proportionnelle au C.A.	85 €	425 €	850 €	1 275 €	1 488 €	1 700 €	1 870 €	2 125 €
cotisation 2023	370 €	710 €	1 135 €	1 560 €	1 773 €	1 985 €	2 155 €	2 410 €
%age cotisation/ C.A.	3,70%	1,42%	1,14%	1,04%	1,01%	0,99%	0,98%	0,96%
Rappel cotisation 2022	355 €	655 €	1 030 €	1 405 €	1 593 €	1 780 €	1 930 €	2 155 €
augmentation 2023/2022 en €	15 €	55 €	105 €	155 €	180 €	205 €	225 €	255 €
augmentation 2023/2022 en %	4,23%	8,40%	10,19%	11,03%	11,30%	11,52%	11,66%	11,83%
augmentation / C.A.	0,15%	0,11%	0,11%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
augmentation / 5 ans en % du C.A.	0,60%	0,28%	0,24%	0,23%	0,22%	0,29%	0,34%	0,40%

Les cotisations des CUMA sont employées comme suit :

- 21% pour les cotisations nationales,
- 25% pour les charges de structure : loyer, assurance, fonctionnement du conseil, comptabilité, paie...
- 54% pour du temps d'animation.

Nous prévoyons par ailleurs une revalorisation des tarifs de nos prestations de services aux CUMA (DiNACuma, dossiers de subvention, formation, maintenance MyCuma Compta...) pour nous permettre de suivre l'évolution inéluctable des charges.

Les produits issus des conventions d'animation seraient moins élevés compte-tenu des conventions en cours moins importantes que celles de l'exercice précédent.

Nous prévoyons la reconduction de nos subventions de la Région et du Département du Nord, indispensables pour équilibrer notre budget, maintenir nos effectifs et accomplir nos missions de développement agricole.

Nos prestations diverses et autres produits devraient être stables.

Nous assumons la volonté de renforcer notre autonomie financière pour stabiliser les ressources de la FRCUMA et maintenir nos moyens d'animation indispensables aux besoins exprimés par les CUMA adhérentes. Nous devons également maintenir les soutiens financiers de la Région, des collectivités publiques pour mener nos actions dynamiques sur le terrain et renforcer la compétitivité de l'agriculture régionale.



RAPPORT D'ORIENTATION

Exercice 2022

Rapport d'orientation

L'Assemblée Générale de votre FRCUMA est pour notre Conseil d'Administration l'occasion de vous partager le cap que nous suivons pour faire évoluer la FRCUMA afin de répondre toujours mieux aux attentes des CUMA adhérentes.

Le rapport d'activités vous a rappelé toute l'énergie que le conseil d'administration et surtout l'équipe d'animation déploient pour accompagner le développement de nos CUMA et dynamiser nos groupes d'adhérents. Le rapport financier montre que cet accompagnement nécessite des moyens, par votre contribution, pour consolider et pérenniser l'équipe de salariés de la FRCUMA sur laquelle nous investissons notamment en formation, donc en compétences, et en responsabilisation.

Nous sommes la plus petite fédération régionale en termes de territoire et en nombre de CUMA adhérentes, mais nous sommes une FRCUMA qui fait référence à l'échelon du réseau national : le montant des investissements annuels est le plus élevé, le chiffre d'affaires moyen d'une CUMA est près du double de la moyenne nationale et le dynamisme de notre fédération est régulièrement cité.

La FRCUMA Hauts-de-France, c'est aussi des administrateurs qui s'investissent en plus de la gestion de leur exploitation, de la gestion de leur CUMA, au service de l'intérêt général des CUMA dans la région. Si nous voulons faire entendre nos besoins, nos spécificités, si nous voulons témoigner que l'agriculture de groupe au quotidien est possible, c'est sur nous même que nous devons compter. Pour cela, plusieurs mandats et représentations sont à assumer, ce qui représente du temps à consacrer, et nous avons fait le choix de jouer « collectif » en les répartissant entre les administrateurs et non pas en les centralisant sur une seule personne.

Notre réseau CUMA s'appuie sur des membres des Fédérations de CUMA engagés dans les différentes instances nationales et nous y sommes présents :

- 🌍 Au Conseil d'Administration de la FNCUMA, nous disposons d'un siège d'administrateur assumé par Thomas PAPON participant notamment à la commission « vie fédérative et syndicale » et à la commission nationale « emploi ». Un poste supplémentaire consultatif est accordé au Président de la FRCUMA.
- 🌍 Au sein du COMEX (comité exécutif) de la SAS France CUMA Numérique (qui gère toutes les activités informatiques et numériques du réseau), Christophe MESSEAN y représente les Hauts-de-France pour contribuer à la stratégie nationale sur le développement des outils du réseau.
- 🌍 Nous disposons également d'un siège au sein du Conseil d'Administration de la SCIC ENTRAID, notre journal du réseau, en la personne de François-Xavier SAINTE BEUVE. Faire connaître ce qui se passe dans les CUMA des Hauts-de-France et contribuer à la stratégie de communication du réseau nous semble important pour témoigner du dynamisme de nos CUMA.
- 🌍 A l'échelon du territoire Centre-Nord-Est (Hauts-de-France, Bourgogne Franche Comté, Grand-Est, Centre Val de Loire), une structure opérationnelle commune a été constituée : CUM'Ambition CNE, notamment pour gérer les activités de formation qui nécessitent une certification administrative. Elle est gérée par un bureau exécutif restreint composé des Présidents de nos FRCUMA.

Rapport d'orientation

🌍 Depuis 2021, la SAS CAMA CUMA a vu le jour, centrale d'achat de matériels agricoles pour et par les CUMA. Notre Conseil d'Administration a immédiatement adhéré à cette démarche pour être acteur sur le marché de l'agroéquipement. Olivier LEDIEU a accepté la vice-présidence de cette nouvelle structure et y est pleinement impliqué notamment dans la négociation des appels d'offre.

Au-delà de notre réseau fédératif, la FRCUMA est présente au sein d'instances régionales :

🌍 Un siège est alloué aux CUMA au sein des Chambres Départementales d'Agriculture et Christophe DELEBARRE siège à ce titre à la Chambre Régionale d'Agriculture des Hauts-de-France.

🌍 Les conventions collectives des salariés des exploitations agricoles et des CUMA sont gérées par une commission paritaire. Par exemple dans le Pas-de-Calais, Jérôme FOURDINIER représente les CUMA au sein du collège des employeurs.

🌍 Le Ministère de l'Agriculture a lancé en mars dernier une grande consultation sur le projet de Loi d'Orientation Agricole et d'Avenir. Sept administrateurs ont participé aux trois réunions organisées dans les Hauts-de-France en ayant suivi une séance de préparation avec la FNCUMA.

🌍 Nous avons rencontré la Vice-Présidente de la Région, Mme Marie-Sophie LESNE, pour défendre l'aide financière accordée par la Région Hauts-de-France à la FRCUMA.

Nous pourrions encore lister d'autres interventions qui ont mobilisé les administrateurs de la FRCUMA, telles que les rencontres avec les banques ou les assureurs.



L'engagement des administrateurs dans leurs différentes missions n'est pas vain pour les CUMA. Il est une redevabilité à l'égard de toutes vos CUMA qui adhèrent et versent une cotisation à la FRCUMA Hauts-de-France. Régulièrement, des adhérents de CUMA se posent la question de l'intérêt de cette adhésion qui peut leur sembler d'un coût élevé. En réponse à cette interrogation, rappelons ci-après certaines victoires « syndicales » qui ont été obtenues grâce à ce travail de lobbying accompli par des agriculteurs engagés dans notre réseau fédératif :

- L'accès aux aides FEADER pour les CUMA, où l'Europe souhaitait réserver l'éligibilité aux seules exploitations agricoles. Dans les Hauts-de-France, nous avons obtenu des conditions favorables aux CUMA en mettant en valeur la pertinence de l'investissement collectif. Entre 2015 et 2022, 12,4 million d'euros d'aides PCAE ont été alloués à 313 CUMA de la région (soit une moyenne de 39 600 €/CUMA) ;
- L'accès au Plan de Relance pour les CUMA, alors que celles-ci n'étaient pas prévues dans les textes initiaux ; en Hauts-de-France, les dossiers que nous avons accompagnés représentent 1,2 million d'euros de subventions accordées ;
- L'amortissement des subventions publiques, à hauteur de 50% maximum, obtenue après plusieurs années de travail auprès des ministères concernés ;
- La reconnaissance des CUMA comme Groupement d'Employeurs ;
- Les aides de l'Etat du DiNACuma pour un accompagnement stratégique du projet de la CUMA (une enveloppe annuelle de 60 000 € pour les Hauts-de-France) ;
- La possibilité pour les CUMA de construire un hangar en zone agricole d'un P.L.U.

Depuis plusieurs mois, nous avons entamé une démarche de réflexion sur notre organisation interne. L'objectif recherché est de permettre à chaque administrateur de trouver le moyen de s'impliquer pleinement sur les dossiers qui le motivent, par exemple l'innovation, l'installation des jeunes, l'emploi partagé, l'agroéquipement, etc... Cette implication permettra de renforcer la collaboration avec les salariés en charge de ces dossiers pour porter la dimension « politique » des sujets et accroître l'efficacité et la pertinence du travail de nos collaborateurs.

Dans ce rapport d'orientation, le Conseil d'Administration a souhaité mettre en valeur ce travail de l'ombre que notre collectif d'administrateurs réalise aux côtés et en collaboration avec notre équipe de salariés. Bienvenue aux nouveaux administrateurs qui rejoignent notre équipe et la porte est ouverte à ceux d'entre vous qui sentiraient naître une vocation. La seule ambition que chaque membre du Conseil d'Administration porte est celle d'une Fédération forte, d'un réseau fédératif fort, de partenariats forts, au service du développement de nos CUMA et donc de nos exploitations agricoles.

Retrouvez la FRCUMA sur les réseaux



www.facebook.fr/frcuma

les infos régulières des CUMA et du réseau régional



www.twitter.com/frcumahdf

les actualités professionnelles du réseau CUMA



www.youtube.com/frcuma

des vidéos et des ressources sur les CUMA



www.hauts-de-france.cuma.fr

Le site web de la Fédération pour ses informations générales



hauts-de-france@cuma.fr

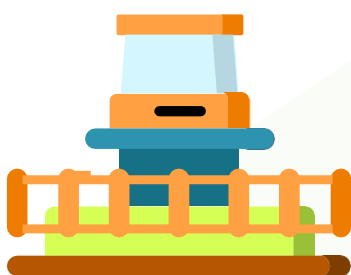
L'adresse mail unique de la Fédération

Si vous ne recevez pas les mails ou sms relatifs aux événements de la FRCUMA n'hésitez pas à nous fournir votre contact mail et téléphone à l'adresse mail ci-dessus.

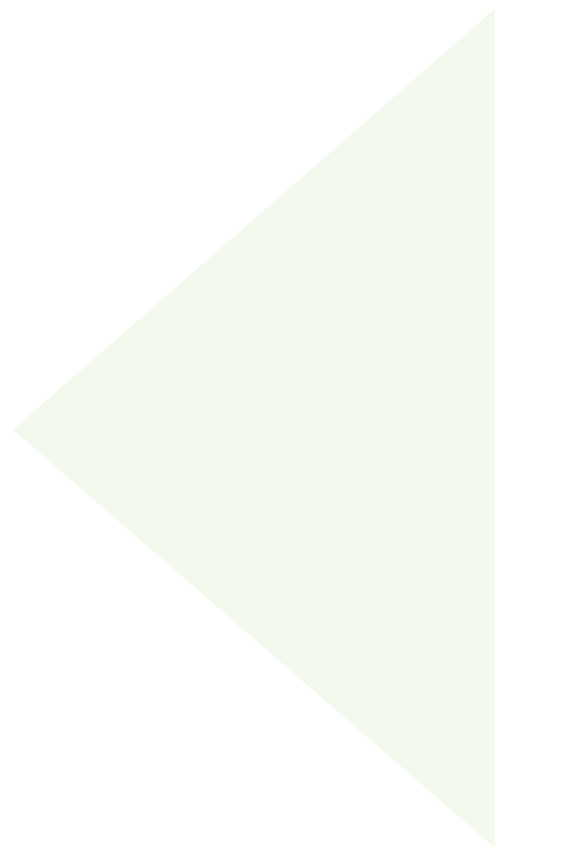


CAMACUMA, c'est l'achat groupé par et pour les CUMA, une offre de qualité, clé en main et une rupture de prix

Contact : cama@cuma.fr



Achat groupé au niveau national





CLAAS



SOFIMA



SAMSYS®

JOSKIN

Fédération Régionale des Cuma Hauts-de-France

56, avenue Roger Salengro
62051 SAINT-LAURENT-BLANGY
Tél. : 03.21.60.57.53.

hauts-de-france@cuma.fr
www.hauts-de-France.cuma.fr